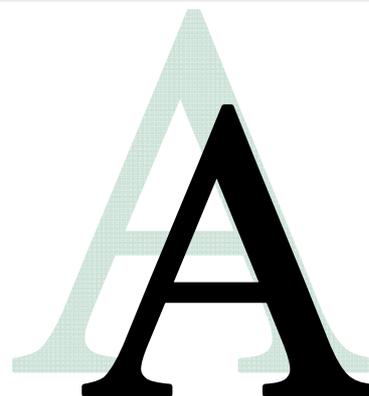


N° 59 Mois de janvier 2015

Nouvelles DE



AIGNAN EN ARMAGNAC



Le mot du Maire



Il aura fallu 8 mois pour que les élections municipales soient totalement terminées.

En effet, pour la première fois à Aignan, le scrutin municipal a fait l'objet de deux recours. Le premier déposé le lendemain de la proclamation des résultats du premier tour portait sur la conformité du décompte des voix du premier tour, il était annulé dès le lundi suivant par la candidate qui était alors élue au second tour du scrutin.

Le deuxième recours était déposé par Monsieur Jacques Tomasella, il portait sur la validité d'un bulletin. Le Tribunal Administratif de Pau lui donnait raison en invalidant l'élection de Monsieur Garros et en proclamant Monsieur Tomasella élu.

Monsieur Garros faisait alors appel auprès du Conseil d'Etat. Ce dernier a rendu son jugement public le 29 décembre 2014 il confirme l'élection de Monsieur Garros.

Après cette période de fêtes qui aura permis à chacun d'entre vous de se retrouver en famille ou auprès de ses proches, je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, vœux de bonheur, vœux de santé. Que 2015 voit se réaliser tous vos souhaits et ceux des personnes qui vous sont chères.

Le conseil municipal et moi-même serions heureux de vous accueillir à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le 23 janvier 2015 à la salle polyvalente à partir de 19H00.

Centre de secours d'Aignan

L'adjudant-chef Fabrice Brazzalotto est le nouveau chef du centre de secours d'Aignan. Il commandera les trois femmes et les vingt cinq hommes de la caserne d'Aignan

La passation de commandement s'est déroulée le 31 octobre 2014, en présence de Nicolas Labeyrie, Président du CASDIS, du lieutenant-colonel Eric Meunier, Directeur Départemental du SDIS, du Président de l'Union Départementale le capitaine Raymond Dutoya.

Michel Aurensan, entré au centre de secours d'Aignan en 1972 était chef de centre depuis le 10 janvier 2004. Il reste volontaire et assurera les gardes du secteur Sud Ouest.

Les autorités ont salué le parcours exemplaire du lieutenant Aurensan et ont transmis tous leurs vœux de réussite à Fabrice Brazzalotto.

Un grand merci à tous les deux mais aussi à tous les bénévoles qui mettent leurs compétences et leur temps à la disposition de leur concitoyens.



Entreprise SCHAERER

C'est en 2003 que la commune d'Aignan décidait de créer la zone artisanale de « Mauranches ». Il aura fallu toute la persévérance et la ténacité des élus pour créer cette zone qui était destinée à l'accueil de nos entreprises locales. Après l'entreprise BOP, le SIEBAG et COCOPICOTY, c'est au tour de l'entreprise SCHAERER de s'installer sur la zone.

Pas de trêve des confiseurs pour l'entreprise puisqu'elle a profité de cette période pour déménager son atelier avec grand renfort de grues télescopiques. Depuis le 5 janvier, l'entreprise fonctionne dans des locaux flambant neuf. Sincères félicitations à Christian SCHAERER, son épouse et ses parents pour tout le chemin parcouru et tous mes vœux de réussite.

Pour permettre et faciliter les travaux de terrassement nécessaire à l'installation de l'entreprise, la terre a été entreposée sur le dernier terrain disponible. Cette terre sera reprise prochainement et servira à la création de digue de protection des riverains de l'Adour à Lacaussade.



Chemin rural N°32 dit « de Berteclaousse à Castelnavet »

Ce chemin de randonnée a été inauguré en présence de Nathalie Rata, Présidente du comité départemental d'équitation. Merci à tous ceux qui ont permis de rendre ce chemin accessible au plus grand nombre. Bernard Vienne, organisateur de la randonnée équestre du téléthon, coupait le ruban ouvrant ainsi le passage aux 45 cavaliers venus pour cette occasion.

Ce chemin est sans doute un des premiers tronçons de la route équestre de d'Artagnan, de Lupiac à l'Espagne !

Un bel endroit à consommer sans modération.



Le marché du lundi

Le marché du lundi à Aignan attire de plus en plus de commerçants forains, alliant la qualité et la diversité des produits. Pour faciliter la tâche et le bien être de tous les usagers, des barrières sont mises en place depuis maintenant quelques semaines. Si chacun respectait l'interdiction de stationner sur la place !!!!!notre marché serait encore plus agréable, d'autant que des places de parkings sont disponibles autour de la salle polyvalente et place des arènes.



La base de loisirs de la forêt

Pour assurer la qualité de l'eau du lac, une bande de terrain a été achetée par la commune. La création d'un fossé et des aménagements réalisés sur le chemin des palombières permettront de diminuer l'apport de boues avec les eaux de ruissellement. Le niveau du lac a été abaissé volontairement pour renouveler une partie de l'eau.

Cet espace naturel est toujours plus attractif avec les différents équipements effectués (parc acrobatique, pêche, randonnée, parcours de santé). Un parcours pédagogique réalisé en partenariat avec le collège et l'association First est venu enrichir les activités proposées, un parcours d'orientation sera réalisé avec le concours des collégiens d'Aignan et leurs professeurs.



Société Bouliste Aignanaise

Le dimanche 14 décembre 2014, la SBA a tenu son assemblée générale en présence de Madame Annie Pesquidoux, Présidente du comité départemental qui venait féliciter les membres du club, ses dirigeants et ses éducateurs et animateurs bénévoles pour leurs actions auprès des jeunes et l'école de pétanque labélisée.

Les 5 faits marquants de l'année 2014 de la Société Bouliste Aignanaise

- Dimanche 13 avril : Guy Spinazze, Thibault Lagarde et Kévin Lagarde perdent en 1/2 finale du Championnat du Gers triplettes seniors et se qualifient pour le Championnat de Ligue.

- Dimanche 27 avril : Frédéric Lagrenee, Philippe Pesquidoux et Michel Lagarde perdent en finale du Championnat du Gers triplettes promotions, et se qualifient pour le Championnat de Ligue.

- Jeudi 08 mai : Michel Saladie, Claude Esquerra et Marc Payros sont champions du Gers triplettes vétérans et se qualifient pour le Championnat de Ligue et le Championnat de France à Mende.

- Dimanche 31 mai : L'équipe minime composée de Nelly Lalanne, Anthony Soso et Rémi Lagardère est vice-championne de Ligue et se qualifie pour le Championnat de France à Soustons.

- Dimanche 26 octobre : L'équipe de TOP 12 composée de Michel Saladie, Guy Spinazze, Daniel Lalanne, Florian Bordes, Nicolas Martin, Michel Lagarde, Thibault Lagarde et Kévin Lagarde est championne du Gers des clubs et monte en Ligue pour la saison 2015.



Espérons que la saison 2015 soit aussi bonne en termes de résultats !

OPAH et S.L.I.M.E.

L'OPAH menée en partenariat avec la communauté de communes du Bas Armagnac a fêté ses 3 ans. Le mercredi 1 octobre 2014, le comité de pilotage faisait le point sur cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Nico Dembinski du cabinet Altaïr présentait le bilan de ce projet ambitieux. Ce sont 131 dossiers présentés ont permis de réaliser 2 195 220 € de travaux le plus souvent réalisés par des artisans du territoire. Ces travaux qui ont dynamisé l'activité économique locale ont permis de mobiliser 1 196 000€ de subvention.

Les nombreux dossiers instruits par Nico Debimski et son équipe permettent aux Aignanais qui « entrent » dans les critères de ressources de l'OPAH de bénéficier des aides de l'OPAH qui sont majorées d'une aide de la commune représentant 10% du montant des travaux hors taxe, plafonnée à 500€.

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la commune d'Aignan poursuivra en 2016 sa politique de soutien aux propriétaires qui rénovent les façades de leur habitation.

Pour obtenir plus d'information n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie au 05 62 09 24 11 ou le cabinet Altaïr au 05 62 93 07 40, et à vous rendre aux permanences qui se tiennent tous les troisièmes mercredi de chaque mois à la mairie d'Aignan.



Exposition Paul FONTAN

Une exposition du Capitaine Paul FONTAN aura lieu au mois d'avril 2015 à la salle d'exposition de l'Office du Tourisme à Aignan.

Né à Aignan en 1880 chez son grand-père maternel au n° 40 rue du Duc de Bouillon, Paul Emile FONTAN, fils d'instituteurs, opte pour une carrière militaire et choisit Saint-Cyr. Reçu avec succès, son parcours professionnel lui permet de gagner des galons au sein des Chasseurs Alpains près de Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence) puis d'être lieutenant de Brigade à la gendarmerie de Mauléon (Pyrénées-Atlantiques).

En 1912, affecté à la Garde Républicaine à Paris, il participe à des missions de sécurité publique et représentations protocolaires.

Quatre jours après sa mutation dans la capitale, la Garde Républicaine est amenée à participer, à Choisy-le-Roi, à l'arrestation de Jules Bonnot. Le sang-froid et la détermination du lieutenant Fontan ont eu raison, ce 28 avril 1912, du chef de la « bande à Bonnot »

En 1914, le mousquetaire volontaire des tranchées de la Somme est mortellement blessé à Faÿ et s'éteint à l'hôpital de Villers-Bretonneux dans la Somme le 19 décembre 1914.



Merci d'avance à son concepteur, Monsieur Roland SOUSBIES, membre de la Commission Culture et Tourisme au sein de l'Office du Tourisme Armagnac Adour.

Recensement

Dans toutes les communes de moins de 10000 habitants, le recensement est réalisé une fois tous les cinq ans.

Il se fera du 15 janvier au 14 février 2015 dans notre commune.

Brigitte HOGNE et Thomas DARTIGOEYTE seront vos agents recenseurs. Ils se présenteront chez vous pour vous remettre les questionnaires et convenir d'un rendez vous pour les récupérer.

Ils vous proposeront d'opter pour le recensement en ligne. Exigez la présentation de la carte tricolore sur laquelle figure la photo de l'agent recenseur et la signature du maire. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. **Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.**

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur [le site de l'Insee](#).

L'école de musique d'Aignan

Le dimanche 25 janvier, l'école de musique d'Aignan organise sa journée de la Sainte Cécile à la salle polyvalente. La journée débutera dès onze heures par une messe en musique à l'Eglise Sain Saturnin. N'hésitez pas à pousser la porte pour découvrir la prestation de l'école dans une acoustique idéale !



✚ Dispositifs de propreté canine

Pour inciter les propriétaires de chien à un peu plus de civisme, nous avons procédé à l'installation de dispositifs de propreté canine sur l'espace vert de la place du Colonel Parisot et au jardin situé derrière l'office de tourisme. Depuis leur mise en place (est ce seulement en raison du lieu implantation ?), les incivilités persistent. Il est bien évident que les chiens « abandonnés » en totale liberté ne sont pas capables de se servir aux distributeurs !!



Pour accompagner celles et ceux qui subissent la présence quotidienne de déjection et en particulier les commerces et activité libérales de la place, il a été demandé aux salariés de passer plusieurs fois par jour pour ramasser les excréments de nos amis à 4 pattes.

En 2015, face à ce manque de citoyenneté de quelques uns, faudra t il prendre des mesures plus persuasives !

✚ Dentiste et Kinésithérapeute.

Le docteur BARRE vient de quitter le cabinet dentaire d'Aignan pour se consacrer pleinement à son activité sur le cabinet de VIC FEZENSAC.

Bienvenue au dentiste qui lui succède à Aignan.

Depuis un peu plus de six mois, Monsieur TERRUEL exerce son activité de kinésithérapeute à Aignan. Son cabinet est situé au N°10 Avenue de Navarre dans les locaux attenants à la cantine du collège, le parking des écoles est à la disposition des ses patients.

Vous pouvez le contacter au 09 67 49 35 91.

Tous nos vœux de réussite accompagnent ces professionnels de santé dans leurs projets et leurs activités..

✚ Assainissement

Depuis de nombreux mois, la commission assainissement travaillait sur le dossier de la station d'épuration par lagunage qui était à saturation et sur les dysfonctionnements répétés du pose de refoulement dit « du Perdijat ».

C'est l'aboutissement d'un partenariat étroit avec l'entreprise Pierre Fabre Médicament Production qui réalise en même temps un investissement lourd. La création de la station d'épuration située route de Nogaro permettra de réaliser un prétraitement des effluents avant leur rejet dans le système collectif de la commune.

Le dossier travaux qui vient d'être validé en conseil municipal concrétise les efforts de tous les partenaires de ce dossier, l'Agence de l'eau, les services de l'Etat et le bureau d'étude Prima Ingénierie sans oublier l'intervention proactive de La Cave des Producteurs Plaimont qui apporte son concours par la mise à disposition d'un terrain et son rôle de facilitateur .

Les travaux devraient débuter dans le courant du premier trimestre pour une durée de deux à trois mois. Le bout du tunnel pour les riverains qui ont subit les nombreux désagréments occasionnés par ces dysfonctionnements.



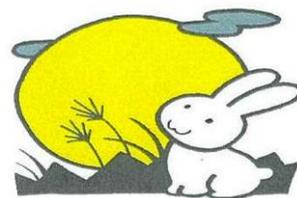
✚ Association des Artisans, commerçants et professions libérales

C'est avant le weekend du Téléthon que les membres de l'association des artisans, commerçants et professions Libérales d'Aignan se sont retrouvés pour mettre en place les décorations de fin d'année. Un grand merci à tous d'avoir braver la nuit et le froid pour permettre aux Aignonais de découvrir ce décors de fêtes. Après une semaine commerciale riche de cadeaux, Le dimanche 21 décembre, l'association organisait son traditionnel marché de Noël. Vin chaud, potages, et autres desserts de fêtes ont régalé les nombreux visiteurs de cette journée très réussie.



✚ **Le Multi-Accueil : « Les Pitchounets d'Armagnac », L'Accueil de Loisirs « Les Aventuriers » et L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE):**

- Le multi-accueil les « Pitchounets d'Armagnac » : service destiné aux enfants de 3 mois à 4 ans. Tous les jeudis de 8H00 à 18H00, une équipe qualifiée de professionnelles de la petite enfance favorise l'éveil et la socialisation de l'enfant dans un espace sécurisé. Les enfants participent aux activités organisées selon leurs rythmes.



- L'Accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis durant l'année scolaire et tous les jours pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël).

La structure « Les Aventuriers » accueille les enfants de 3 ans à 14 ans. Les enfants participent à des activités multiples et variées : manuelles, sportives, culturelles... conformément à un projet pédagogique.



Bons MSA acceptés. Tel. 05 62 03 75 84

Horaires : de 7H45 à 18H Le midi : possibilité de manger au Centre de Loisirs

- L'ALAE fonctionne dans les locaux de la BCD du groupe élémentaire d'Aignan. Ouvert le lundi jeudi et vendredi de 7H30 à 8H50 et de 16H30 à 18H45, le mardi de 7H30 à 8H50 et de 15H30 à 18H45.

✚ **Le transport à la demande :**

Ce service proposé par la Communauté de Communes Armagnac Adour avec le partenariat financier de la région Midi Pyrénées et du Conseil Général du Gers s'adresse à tout public. Il doit permettre de faciliter les déplacements en milieu rural. Sur un simple appel téléphonique (la veille avant 12H00, le samedi avant 12H00 pour les sorties du lundi), un taxi vient vous chercher à votre domicile à des dates et des heures fixes et vous ramène chez vous.

Les destinations possibles sont les marchés d'Aignan le lundi, de Plaisance du Gers le jeudi, d'Eauze le jeudi, de Riscle le vendredi, le club du troisième âge d'Aignan le lundi, la gym des aînés de Margouët Meymes le vendredi. Ce service vous permet aussi de rejoindre les liaisons régionales (transport en bus) pour vous rendre à Mont de Marsan, Auch ou Toulouse et Tarbes.

Pour les Aignanais, vous pouvez appeler les taxis PIZZATO au 05 62 09 22 22.

Pour tout renseignement sur ces services : Communauté de Communes Armagnac Adour;

Tel. 05 62 03 73 50 Fax. 05 62 03 73 51 Email : ccaa@ccarmagnacadour.fr

✚ **Le C.I.A.S. :**

La Communauté de Communes Armagnac Adour (CCAA) exerce la compétence sociale

Cette compétence sociale est dévolue au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) qui comprend un Service d'Aide à Domicile (SAAD), à Aignan, un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), avec une Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA), et un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), à Riscle, depuis le 1^{er} janvier 2013. Le Conseil d'Administration est présidé par Monsieur Michel Petit, La Vice-Présidence est assurée par Madame Marc Payros et la direction Technique par Madame Guilène Cordier.

Le SAAD comprend 18 salariés dont sa Directrice, Madame Nathalie Berguerie, il couvre le territoire du canton d'Aignan avec 80 usagers. Il permet aux personnes âgées de rester chez elles tout en bénéficiant de diverses aides (au lever et au coucher, à la toilette, à la préparation des repas, l'entretien et le traitement du linge, accompagnement).

Le SSIAD comprend 14 agents dont 1 infirmière responsable, Madame Florence Masson. Il couvre le territoire du canton de Riscle, et assure les soins d'hygiène et de confort, délégués par l'infirmière.

L'EHPAD comprend 54 salariés dont 1 directrice, Madame Guilène Cordier. La résidence accueille 78 usagers. Les missions de l'établissement sont d'intérêt général et d'utilité sociale, la structure accompagne les personnes en perte d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

Les trois services à domicile ainsi que l'établissement s'intègrent dans un dispositif complet de prise en charge gérontologique et permettent d'assurer une continuité des soins et un parcours coordonné des personnes en perte d'autonomie.